

# ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE)

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉCOLE EXCEPTIONNEL DU 22 JANVIER 2018

- **Membres présents**

**Les représentants des parents d'élèves élus :** Mmes Saulière, Lorain, Pelique, Monjoint, M. Berger, Barbosa

**Les représentants de la mairie :** De Germy, maire de Marmagne & M. Millereux, adjoint

**Les enseignants :** Mmes Lauverjat, Dupeux, Audebert, Navarro-Brackenbury, Cousinié, M. Lebret

**Le DDEN :** M Bouquin

**La responsable de l'accueil périscolaire :** Mme Condroyer

**La responsable de la restauration scolaire :** Mme Monier

- **Membres excusés**

M. Senée (Inspecteur de l'Education Nationale)

M Sellier (enseignant de l'école)

Mme Heyer et M Soriano (membres du RASED)

Mme Terras, suppléante

### 1) POINT SUR LES EFFECTIFS

Depuis début janvier, l'école compte désormais 145 élèves. Il y a eu 3 départs en décembre : 1 élève de CM2 et 2 élèves de MS de la classe de Mme Navarro-Brackenbury.

### 2) NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Suite à un décret datant du 27 juin 2017, les communes ont eu la possibilité de modifier l'organisation de la semaine scolaire et de proposer notamment un retour à la semaine de 4 jours. Un courrier envoyé au Maire et à la Directrice rappelait le cadre général de l'organisation de la semaine scolaire.

En fonction de ce courrier, le Conseil des maîtres a fait deux propositions à la mairie.

	ÉCOLE MATERNELLE	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
CHOIX 1	<b>8h35-11h45 Classe</b> <hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/> 13h20-13h30 Accueil des élèves <i>dans la cour</i> <b>13h30-16h20 Classe</b>	8h35-8h45 Accueil des élèves <i>dans la cour</i> <b>8h45-11h55 Classe</b> <hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/> 13h20-13h30 Accueil des élèves <i>dans la cour</i> <b>13h30-16h20 Classe</b>
CHOIX 2	<b>8h35-11h45 Classe</b> <hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/> 13h25-13h35 Accueil des élèves <i>dans la cour</i> <b>13h35-16h25 Classe</b>	8h35-8h45 Accueil des élèves <i>dans la cour</i> <b>8h45-11h55 Classe</b> <hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/> 13h25-13h35 Accueil des élèves <i>dans la cour</i> <b>13h35-16h25 Classe</b>

**Le choix n°1 a été retenu.**

Mme Audebert, directrice, avait consulté également en amont du conseil Mme MONIER, responsable de la restauration scolaire, pour définir les nouvelles modalités d'accueil pour la cantine le midi.

- La directrice a précisé que désormais les élèves de la maternelle, qu'ils mangent à la cantine ou à la maison, **sortiront en même temps à 11h45** et non avant pour les demi-pensionnaires comme actuellement.
- L'organisation du temps de restauration sera donc modifiée.

**Les élèves de l'élémentaire** entreraient à la cantine directement après la sortie de classe à 11h55.

**Les élèves de la maternelle** s'habilleront à 11h45 avec les ATSEM. Puis ils bénéficieront d'une vingtaine de minutes de récréation avant d'aller déjeuner vers 12h15. Ainsi, les PS pourront directement aller à la sieste après le repas. Les MS et les GS profiteront d'un temps de récréation d'abord surveillé par les dames de l'accueil périscolaire puis par les enseignants qui reprendront leurs fonctions à 13h20.

Remarque : pour les PS qui rentreraient manger chez eux et qui reviendraient l'après-midi, nous demanderons aux parents de les déshabiller et de les accompagner jusqu'à la porte de la salle de sieste.

- La cantine demande s'il serait possible que les enseignants des 4 classes de l'élémentaire fassent le point le matin sur les élèves mangeant à la cantine. Il suffirait de barrer les noms des élèves sortant de l'école à la pause méridienne. L'équipe enseignante accepte.
- Les horaires de transport scolaire restent inchangés par rapport aux horaires actuels.
- Le temps d'APC (Aide Pédagogique Complémentaires) sera maintenu, après la classe.
- L'équipe enseignante précise enfin que les portes de la maternelle et de l'élémentaire seront **fermées à 8h45 précises**. Trop de retards sont constatés en maternelle cette année. Il faut profiter de ce nouveau rythme pour respecter les horaires de classe.

**Les membres présents acceptent ces nouveaux horaires et les modifications sur le temps de cantine qui en découlent. Les parents seront invités à lire ce procès verbal en détail, affiché à l'école. Et tous ces changements seront clairement présentés par la directrice dans une note à la fin de l'année scolaire en cours (juin 2018) et répétés dans la note de rentrée en septembre 2018.**

M le Maire rappelle l'importance de communiquer ces nouveaux rythmes scolaires afin que les familles aient le temps de s'organiser pour la garde de leurs enfants. Il aurait été légalement possible de modifier les horaires de la semaine scolaire dès juillet 2017 pour la rentrée de septembre 2017. Mais la municipalité et l'équipe enseignante ont choisi de se laisser du temps et de laisser du temps aux familles pour un passage plus serein à la semaine de quatre jours. **Maintenant les nouveaux horaires sont définis.**

Le formulaire de demande de modification des horaires scolaires sera complété par M le Maire et signé par Mme la Directrice, présidente du Conseil d'école.

M le maire précise que le centre de loisirs sera ouvert le mercredi sur la journée complète à partir de septembre 2018, de 7h30 à 18h30.

### **3) AUTRES REMARQUES**

Le Conseil organisé ce soir est exceptionnel. La vie pédagogique et éducative de l'école sera présentée au prochain conseil d'école qui aura lieu le 20 mars 2018.

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) risques majeurs aura lieu le mercredi 31 janvier 2018. Il s'agit de garder les élèves en classe au cas où un risque majeur à l'extérieur (inondation, explosion, tempête, nuage toxique...) jusqu'à ce que les autorités permettent une évacuation. Une information sera distribuée aux familles par le biais du cahier de liaison.

M le Maire précise les travaux à venir. Les menuiseries seront changées pendant les vacances d'hiver à la cantine et dans la salle informatique.

De plus, un chantier compliqué va démarrer courant février à l'accueil périscolaire. Le Centre de loisirs ne sera cependant pas fermé pendant les vacances. Une salle de classe pourra être alors utilisée. La toiture sera rénovée, l'isolation revue, l'étage aménagé en bureau et lieu de stockage. M le Maire alerte les familles car ce chantier devrait durer jusqu'à l'été provoquant quelques désagréments mais aucune fermeture totale des lieux.

Fait le 26 janvier 2018

La secrétaire de séance  
Parent d'élève élue  
Anouk PELIQUE

La directrice et Présidente du  
Conseil d'école  
Mathilde AUDEBERT